

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le huit novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Madame Valérie VÉRON *ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BÉZIE*, Madame Catherine HAMON et Monsieur Thierry MARQUIS *ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING*

**ABSENTES** : Madame Sabine ANGINARD, Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Olivier BÉZIE

Nombre de conseillers

En exercice ..... 33

Présents ..... 27

Votants ..... 29

**DCM n°233/2023 - 1.1.9**

**Création d'un plateau multisports - marché public de travaux - consultation d'entreprises**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le budget 2023 de la commune prévoit l'aménagement d'un plateau multisports sur le secteur de Bonnoeuvre pour un montant prévisionnel de travaux de 65 000,00 euros TTC. Cet équipement qui serait implanté à proximité du terrain de pétanque serait du même type et de mêmes dimensions que les deux terrains implantés courant 2023 sur les secteurs de Freigné et Vritz.

Le marché se décomposerait en deux lots :

- lot 01 : terrassement avec une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire « drainage périphérique » ;
- lot 02 : « plateaux multisports ».

Les critères d'analyse des offres du lot 01 seraient fixés comme suit :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 - Montant de l'offre	60,00%
Critère 2 - Valeur technique de l'offre	40,00%
2-1 - Qualité des matériaux	10,00%
2-2 - Méthodologie de chantier et moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation du chantier	30,00%

Les critères d'analyse des offres du lot 02 seraient fixés comme suit :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 - Montant de l'offre	60,00%
Critère 2 - Valeur technique de l'offre	40,00%
2-1 - Qualité des équipements et matériaux	20,00%
2-2 - Conditions de garantie et de service après-vente	10,00%
2-3 - Méthodologie de chantier et moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation du chantier	10,00%

L'analyse des offres serait soumise à l'avis de la commission communale « Marché à procédure adaptée » préalablement à une attribution en séance du conseil municipal.

*Vu l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique,*

*Considérant le règlement intérieur des marchés publics de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE,*

*Considérant les crédits ouverts sur le compte 2113-6401 de la section investissement du budget 2023 de la commune,*

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **AUTORISE** le lancement d'une consultation d'entreprises, en application de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique pour le marché public, relatif à la construction d'un plateau multisports qui sera implanté sur le secteur de Bonnoeuvre dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 28 novembre 2023

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,  
Olivier BÉZIE**



Envoyé en préfecture le 27/11/2023  
Reçu en préfecture le 27/11/2023  
ID : 044-200078079-20231114-DCM\_2023\_233-DE